

Bulletin d'information de l'Association Syndicale de la Rivière du Loiret

n°26 - décembre 2020



# Bulletin de l'ASRL

Directeur de la publication : Claude LANCRENON, président

336 allée Sainte Croix 45160 – OLIVET

02.38.66.47.44 www.asrl.fr

## Vase, où en est-on?

L'envasement du Loiret est un sujet qui revient souvent dans les discussions et nous avons essayé de dresser un bilan en cette fin d'année 2020.

Jusqu'au milieu du vingtième siècle, et même jusque dans les années 70, la partie aval du Loiret privé, du pont Leclerc à Saint Santin, n'a jamais fait l'objet de doléance en matière d'envasement. Ce n'était pas le cas du tronçon allant de la confluence avec le DHUY jusqu'en aval du pont Cotelle, régulièrement ensablé et envasé par les apports du Dhuy.

Les travaux importants de la fin des années 1940 avaient permis d'espérer en finir, ou presque, avec les apports du Dhuy, mais ce fut de courte durée, car...

La seconde partie du vingtième siècle fut catastrophique pour l'ensemble du Loiret. L'urbanisation du sud de l'agglomération décupla la pollution avec les effluents des stations d'épuration. Parallèlement, avec le recalibrage du Dhuy et de ses affluents, la mise en pratique de l'agriculture intensive accentua les apports de sédiments chargés de pesticides.

Depuis les années 2000, le déport des stations d'épuration, les bandes enherbées et la réduction des pesticides ont participé à une meilleure qualité de l'eau et à la régression du stock de vase de l'aval du pont Leclerc jusqu'à Saint Santin. Ce désenvasement progressif est à l'œuvre. Il est naturel et encore constaté par les études récentes.

Il reste le problème de l'ensablement, de la confluence du DHUY jusqu'à plusieurs centaines de mètres en aval du pont Cotelle, problème auquel nous souhaitons trouver avec nos partenaires une solution en amont, en respectant l'écologie sur le Dhuy et en préservant le contexte hydrologique qui fait la beauté du Loiret. C'est possible, cela a existé, retrouvons-le!

### Le mot du président

La pandémie a changé notre manière de vivre et gâché pour beaucoup d'entre nous cette année 2020. Profitons au maximum de nos bassins, positivons sur la qualité paysagère du site exceptionnel où nous avons le bonheur de vivre.

Nous, riverains, avons réagi face à la constatation d'une dégradation du niveau d'eau. Une nouvelle gouvernance est née.

Le changement climatique est bien une réalité. L'année 2020 est déjà définie comme l'année la plus chaude de notre histoire, et pourtant le niveau de l'eau est resté satisfaisant cet été permettant toutes sortes de pratiques sportives et ludiques. Ceci est le fruit d'un travail quotidien de syndics qui ont veillé. L'ensablement n'est pas une fatalité nous précise l'article de ce numéro.

L'ASRL, à partir des travaux des syndics vous représentant au sein du Conseil Syndical, engage une démarche d'ouverture, de dialogue vers ses partenaires dans le cadre des instances créés par la loi : le SAGE et la CLE.

Entretenez vos berges, envoyez-nous vos idées et suggestions, consultez notre site Internet...

JOYEUSES FETES à toutes et à tous. Claude LANCRENON

## Les syndics, une équipe sur laquelle on peut compter

Le conseil syndical est résolument participatif!
Ce sont 15 riverains bien décidés à partager leurs compétences et leurs connaissances pour faire progresser les sujets qui nous tiennent à cœur : les niveaux, la vase, le sable, les herbes, les algues...
Ils sont là pour vous écouter et vous représenter. N'hésitez pas à les rencontrer (avec le masque, ou par mail ou téléphone)

http://www.asrl.fr/lessyndics/lessyndics index.php



#### Le martin pêcheur

C'est un oiseau fabuleux qui traverse le paysage comme un éclair bleu.

La petite taille de ses pattes lui interdit la marche au sol. Par contre, son bec est fort, très fort, c'est un piscivore qui plonge sur ses proies comme une flèche. Le martin pêcheur est cavernicole. Il creuse son nid dans une berge meuble ou utilise un trou existant. Les poussins restent longtemps au nid.

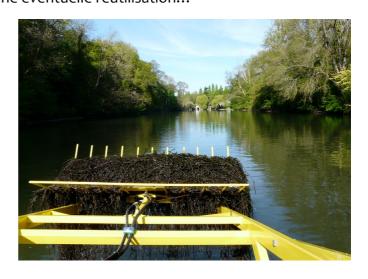
Ces exigences écologiques particulières en termes d'habitat et de nourriture en font une espèce fragile.

# Les bonnes résolutions pour l'année 2021

Le conseil syndical du 9 décembre a voté le budget pour l'année 2021 et adopté un certain nombre de résolutions :

- La cotisation des riverains comportera une augmentation de 1 %.
- La cotisation (participation) navigation individuelle est définitivement abandonnée pour répondre à la législation de la loi sur l'eau.
- Le taux horaire des agents de l'ASRL en intervention chez les riverains est porté à 30€.

Le RATODO n'a pas servi depuis 2014. La question se pose de son devenir, car il est toujours opérationnel et pourrait servir à des interventions ponctuelles. Le conseil syndical devrait rapidement dresser une expression des besoins avec les usagers, notamment les riverains, pêcheurs et avirons. Il faudra aussi vérifier les règles de sécurité à respecter dans le cadre d'une éventuelle réutilisation...





### Information & dématérialisation



#### Vous voulez être informés plus rapidement?

C'est aussi notre souhait pour vous joindre en cas de problème ou de travaux sur le Loiret, ou plus simplement pour vos adresser ce bulletin plus efficacement que la distribution dans les boîtes aux lettres. L'information en ligne, c'est moins de papier, plus économique, plus écologique.

- => Envoyez vos coordonnées (nom, adresse, mail, tél mobile) par mail à <u>contact@asrl.fr</u> ou
- => Renvoyez la fiche ci-dessous par courrier à ASRL 336 allée Sainte Croix 45160 OLIVET

L'ASRL s'engage à ne pas diffuser ces informations personnelles et à ne pas les partager avec des tiers.

Nom/prénom :	Adresse:	
Adresse mail :		Tél mobile :